



## Communiqué « Qui a donné l'ordre ? »

Le mercredi 7 décembre 2022, nous apprenons par une cliente de la librairie que Gérald Darmanin effectue une visite officielle le vendredi 9 décembre dans l'enceinte du futur hôtel des polices de Nice. Nous réfléchissons à faire des affiches autour du livre d'Hélène Devynck que nous avons reçue le mardi 6 décembre. Nous rencontrons et nous nous mettons d'accord avec le collectif des collages féministes de Nice sur les 4 collages suivants :

- IMPUNITE
- VIOLEURS ON VOUS VOIT, VICTIMES ON VOUS CROIT
- SOPHIE ON TE CROIT
- QUI SEME L'IMPUNITE RECOLTE LA COLERE

Ces collages étaient à la fois une interpellation publique en réaction à la venue de G. Darmanin mais aussi en lien avec le livre d'Hélène Devynck et à la soirée organisée autour de son livre « Impunité » qui a libéré la parole et provoqué de la colère légitime face au système d'impunité.

Nous nous retrouvons le vendredi 9 décembre à 7h afin procéder aux collages qui avaient été préparés par le collectif la veille au soir.

A 8h, les collages sont finis, de nombreuses voitures de police municipale commencent à arriver mais les collages semblent passer inaperçus puisque rien n'est enlevé. Le collectif va dans un café à proximité, nous rentrons chez nous et les rejoignons à nouveau à 8h30 dans le dit café, notre librairie n'ouvrant qu'à 10h.

A 8h30 aux alentours de la librairie et dans tout le quartier, un dispositif policier conséquent borde nos trottoirs. Des personnes que nous identifions comme des policiers en civil arrachent les collages à l'extérieur. Une voiture de la métropole de Nice arrive en vitesse, dépose du bois et des tissus noirs. Les CRS se mettent alors à construire un grand cadre en bois afin de cacher deux de nos vitrines (local de la librairie jeunesse) où sont affichés les collages. Ils profitent de la présence d'un échafaudage devant le local de la librairie généraliste et café pour poser les draps noirs sur la structure de l'échafaudage. En 15 min, le décor ministériel est posé, les deux locaux de librairie bâchés et cachés.

Des policiers restent en faction devant les deux librairies et les dits draps noirs.

A 9h45, nous rejoignons notre lieu de travail (côté librairie généraliste et café) et sommes arrêtées par des policiers en civil qui nous demandent où nous allons. Lorsque nous leur indiquons que nous sommes les gérantes du commerce, l'un d'eux nous dit « vous devez imaginer ce qui pose problème ». Nous lui demandons si ce que nous avons fait est illégal, il nous répond « je ne peux pas vous répondre, je ne fais qu'appliquer les ordres ».

Deux de ses collègues procèdent à un premier contrôle d'identité.

Un policier (police nationale) en uniforme se présente alors et nous autorise à entrer et à ouvrir notre local. Il nous demande à nouveau nos identités et coordonnées. Nous lui posons également la question « avons-nous fait quelque chose d'illégal ? », celui-ci nous répond « vous savez la frontière entre la légalité et l'illégalité.... ». Cette phrase sera restée en suspens.

Ce même policier nous demande de ne pas sortir notre mobilier de terrasse et ne nous autorise pas à ouvrir notre second local (la librairie jeunesse). Nous devons attendre que le ministre soit parti pour retirer les tissus noirs et ouvrir notre local jeunesse.

Celui-ci quitte enfin les lieux à 11h, la plupart des policiers postés devant notre librairie le suivent rapidement. Nous interpellons le fonctionnaire de la police nationale pour savoir si nous pouvons enfin retirer les draps noirs, installer notre mobilier de terrasse ouvrir notre second local. Il nous donne son autorisation.

C'est à nous de retirer les installations et quand nous lui demandons ce que nous devons faire des draps et des cadres bois, il nous répond « laissez-les de côté, ce n'est pas à nous, c'est à la mairie, ils viendront les récupérer ».

**Mais qui a donné cet ordre ??**

Anouk Aubert & Maud Pouyé  
Gérantes de la Librairie Les Parleuses